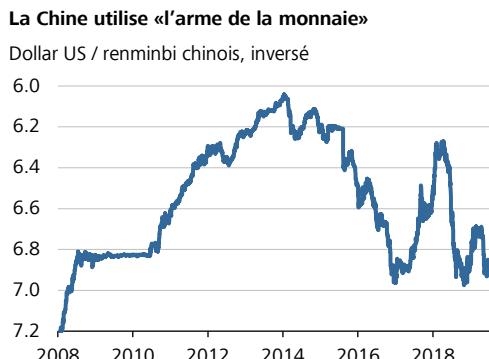


Commentaire sur le marché

Le premier ministre britannique Boris Johnson évincé le parlement et fonce vers le «Brexit» – avec ou sans deal. La semaine prochaine s'annonce mouvementée à Westminster.



GRAPHIQUE DE LA SEMAINE



Sources: Bloomberg, Raiffeisen Suisse CIO Office

La Chine ne se préoccupe pas de la mauvaise réputation de «manipulateur de la monnaie». Cette semaine, la Banque d'émission a continué de laisser le renminbi se déprécier au-dessous du seuil magique de 7 yuans. Un moyen probant pour adoucir les conséquences de la guerre commerciale. En 2018, elle avait déjà laissé sa monnaie se dévaluer de 9% en réaction aux premiers tarifs douaniers.



GROS PLAN

Les start-ups suisses de cryptomonnaies font état de succès

Les deux prestataires financiers Sygnum et Seba Crypto ont reçu l'autorisation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) pour exercer comme banque et comme négociant en valeurs mobilières. Les start-ups suisses se trouvent ainsi en «pole position» à l'échelle mondiale. La Suisse affirme ainsi sa place de leader sur la scène crypto.



LE PROGRAMME

Fin des vacances d'été aux USA

Ce week-end, les plages seront de nouveau bondées aux USA: le long week-end avec le lundi férié (Labor Day) où les Bourses seront fermées sonne traditionnellement la fin des vacances d'été. Les volumes à la Bourse devraient alors reprendre à nouveau dès la semaine prochaine.

Pied au plancher vers le «Brexit»? A Londres, les événements se succèdent l'un après l'autre ces jours-ci. Mardi, les partis d'opposition s'étaient à peine mis d'accord sur une initiative législative visant à empêcher un «Brexit» désordonné. Mais l'optimisme quant à l'unité inhabituelle était mal placé. Car dès mercredi, le nouveau premier ministre Boris Johnson changeait une fois de plus le fusil d'épaule. Concrètement, il veut suspendre la session parlementaire en cours et infliger une pause de 5 semaines aux députés. La «Queen» lui a d'ores et déjà donné son feu vert.

Ce procédé n'est, en soi, pas inhabituel. Une pause du parlement est plus que d'actualité – la présente session court déjà depuis juin 2016 et est ainsi la plus longue depuis 400 ans. Mais c'est justement dans la phase la plus délicate du «Brexit», seulement neuf semaines avant la date butoir du 31 octobre, que la démarche de Johnson se révèle être un grand tour de passe-passe. Il réduirait au maximum les options de ses opposants visant à empêcher le «Brexit» à la dernière minute. Et ce, au moyen d'un processus conforme à la constitution, du moins telle que prévue en théorie. A la fin, les parlementaires «pourraient» également se prononcer sur l'accord de sortie – à condition qu'il y en ait un. Toutefois, le résultat de ce vote ne devrait avoir aucune importance: si les parlementaires se décident en faveur de l'accord, que le gouvernement britannique peut éventuellement encore négocier avec Bruxelles, le «Brexit» viendra avec deal. S'ils votent contre, il n'y en aura pas. Mais le train du «Brexit», qui file à toute allure, ne peut plus vraiment s'arrêter. La constitution britannique (non-écrite) serait complètement bouleversée.

La semaine prochaine, Westminster devrait être le théâtre d'une grande épreuve de force. L'une des rares options restantes de l'opposition est de faire tomber le gouvernement par un vote de défiance. Toujours est-il que la situation restera chaotique, même si le vote réussissait. En effet, se mettre d'accord sur un gouvernement de transition dans la situation politique actuelle semble être mission impossible. Les stratégies du 10 Downing Street tablent déjà sur de nouvelles élections en novembre: le «Brexit» appartiendrait alors déjà à l'histoire. Londres s'apprête à vivre un automne mouvementé...

«Big China is watching you»: Il n'y a pas que les citoyens chinois qui seront prochainement surveillés et qui recevront des bons points en fonction de leur comportement selon les critères décidés par le parti communiste chinois. Les entreprises se verront, elles aussi, attribuer un système social de crédits dans l'Empire du Milieu à partir de fin 2020 qui n'épargnera pas non plus les entreprises étrangères, tant bien que mal préparées à ce genre d'exercice, selon une étude de la Chambre de commerce européenne. De longues listes d'exigences et de normes supplémentaires pourraient constituer un défi sans précédent, surtout pour les PME sans appareil de gestion élaboré.

Les impôts des sociétés sont-ils payés à temps, combien d'émissions de gaz ont-elles rejetées, une entreprise étrangère travaille-t-elle avec des sous-traitants chinois suspects? A l'avenir, les algorithmes auront pour but de répondre à toutes ces questions ainsi qu'à de nombreuses autres du même type. Le fait que Pékin pourrait récompenser ou punir les dirigeants d'entreprises occidentales sur la base du Big Data occasionne naturellement une source de gêne, en particulier pour les représentants des Etats-Unis. En effet, on ne peut nier complètement qu'avec un tel système de points, la Chine fabrique potentiellement une nouvelle arme dans la guerre commerciale.

Oliver Hackel, CFA
Responsable Macro & Investment Strategy

RAIFFEISEN

Editeur

Raiffeisen Suisse CIO Office
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
ciooffice@raiffeisen.ch

Internet

<https://www.raiffeisen.ch/placements>

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
www.raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque
Raiffeisen locale:
www.raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document n'est pas une offre.

Les contenus de cette publication sont fournis à titre d'information exclusivement. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des documents de vente obligatoires. Toute décision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'investisseur lui-même. Par ailleurs, nous vous prions de vous référer à la brochure «Risques particuliers dans le négoce de titres». La performance indiquée se base sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution présente ou future de la valeur. Les éventuelles commissions et coûts prélevés lors de l'émission et le rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance présentées.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle n'est surtout pas responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Selon l'Etat de résidence, les conséquences fiscales sont susceptibles de varier. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen déclinent toute responsabilité des conséquences fiscales éventuelles découlant de tout achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.

RAIFFEISEN